La Corporation professionnelle
des comptables généraux licenciés du Québec

152, rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 3P6 Tél.: (514) 861-1823

FONDÉE EN 1908

3 AOUT 1982

Veuillez trouver ci-joint le Rapport annuel 1981-1982 de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire et
directeur général,

Fernand R. Plante, f.c.g.a.

FRP/lg

p.j.

La Corporation professionnelle
des comptables généraux licenciés
du Québec

Rapport annuel

1981 - 1982

50.00	16.50	16.75	013716105	011122	06/14/82	TSE	*	50.00	21.125	21.25	21.
			014423107	011437	06/14/82	MSE	*		.39	.50	
50.00	6.50	7.00	001640101	018983	06/14/82	TSE	*	50.00	16.50	16.75	16.
			038402103	034231	06/01/82	SYSTEM	*				
50.00	19.625	19.75	060339108	055377	06/14/82	TSE	*	50.00	6.50	7.00	
50.00	19.375	19.50									
			063671101	055665	06/14/82	TSE	*	50.00	19.625	19.75	19.
50.00	3.50	3.875	078149101	070615	06/14/82	TSE	*	50.00	19.375	19.50	19.
50.00	9.75	11.00		070616	05/11/82	SYSTEM	*				
			096239108	077743	06/14/82	NY OTC	*	50.00	3.50	3.875	
50.00	9.75	10.00	097751101	078335	06/14/82	TSE	*	50.00	9.75	11.00	9.
50.00	25.25	25.75									
50.00						TSE		50.00	9.75	10.00	
50.00						TSE					
					82	TSE		50.00	7.125	7.	
50.00	2.15	5.00	136900107	135111	06/14/82	TSE	*	50.00	13.875	14.125	14.
	.07	.15									
50.00	4.60	4.70	133118104	144865	06/14/82	MSE	*	50.00	2.15	5.00	
									.07		
									.91		
50.00	18.75	19.125									
50.00	9.125	9.375	240253302	214585	06/14/82	NY OTC	*	50.00	3.281	3.344	
50.00	6.25	6.625	371046400	281612	06/14/82	OTC MGN	*		6.75	7.25	
50.00	13.375	13.50									
50.00	14.00	14.375	374757102	284653	06/14/82	TSE	*	50.00	6.25	6.625	6.
50.00	23.00	23.25	402185102	308742	06/14/82	TSE	*	50.00	13.375	13.50	13.

Table des matières

Rapport du président	2
Rapport du directeur général	4
Rapport des activités du Bureau et du comité administratif	7
Rapport des activités des comités	8
Renseignements généraux	11
Etats financiers	
• Rapport de l'expert comptable	13
• Bilan	14
• Avoir des membres	15
• État des résultats	16
• Détail des dépenses	17
• Notes aux états financiers	19
Membres du Bureau	

Lettres de présentation

Monsieur Claude Vaillancourt
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec, (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le 36e Rapport annuel de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Ministre responsable
de l'application des lois professionnelles,

Camille Laurin

Québec, juin 1982

Monsieur Camille Laurin
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 36e Rapport annuel de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Gilbert Vervaet, f.c.g.a.

Montréal, juin 1982

Maître André Desgagné
Président
Office des professions du Québec
930, chemin Ste-Foy
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 36e Rapport annuel de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Gilbert Vervaet, f.c.g.a.

Montréal, juin 1982

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec

Rapport annuel

1981-1982

013716105	011122	06/14/82	TSE	*	50.00	21.125	21.25	21.25	013716105
014423107	011437	06/14/82	MSE	*		.39	.50		014423107
001640101	018983	06/14/82	TSE	*	50.00	16.50	16.75	16.50	001640101
038402103	034231	06/01/82	SYSTEM	*					038402103
060339108	055377	06/14/82	TSE	*	50.00	6.50	7.00		060339108
063671101	055665	06/14/82	TSE	*	50.00	19.625	19.75	19.625	063671101
078149101	070615	06/14/82	TSE	*	50.00	19.375	19.50	19.50	078149101
	070616	05/11/82	SYSTEM	*					
096239108	077743	06/14/82	NY OTC	*	50.00	3.50	3.875		096239108
097751101	078335	06/14/82	TSE	*	50.00	9.75	11.00	9.75	097751101
097751200	078336	06/14/82	TSE	*	50.00	9.75	10.00		097751200
055624100	083030	06/14/82	TSE	*	50.00	25.25	25.75	25.50	055624100
134420108	105809	06/14/82	TSE	*	50.00	5.00	5.125	4.90	134420108
124765106	117019	06/14/82	TSE	*	50.00	7.125	7.25	7.25	124765106
136900107	135111	06/14/82	TSE	*	50.00	13.875	14.125	14.00	136900107
133118104	144865	06/14/82	MSE	*	50.00	2.15	5.00		133118104
143116101	146646	06/14/82	VSE	*		.07	.15		143116101
150839108	151084	06/14/82	TSE	*	50.00	4.60	4.70	4.65	150839108
200435105	171611	06/14/82	TSE	*	50.00	34.875	35.00	35.00	200435105
234900103	213395	05/11/82	TSE	*		.91	.96	.96	234900103
240253302	214585	06/14/82	NY OTC	*	50.00	3.281	3.344		240253302
243361107	218040	06/14/82	TSE	*	50.00	18.75	19.125	18.75	243361107
257543108	231159	06/14/82	TSE	*	50.00	9.125	9.375	9.25	257543108
337639108	262303	06/14/82	MSE	*	50.00	6.00	6.50	6.00	337639108
371046400	281612	06/14/82	OTC MGN	*	50.00	6.75	7.25		371046400
374787102	284653	06/14/82	TSE	*	50.00	6.25	6.625	6.25	374787102
402163102	308752	06/14/82	TSE	*	50.00	13.375	13.50	13.375	402163102
443654105	328954	06/14/82	TSE	*	50.00	14.00	14.375	15.00	443654105
453038200	336727	06/14/82	TSE	*	50.00	23.00	23.25	23.25	453038200
452451701	336958	06/14/82	TSE	*	50.00	37.75	38.25	37.75	452451701
453258402	337430	06/14/82	TSE	*	50.00	11.00	11.125	11.00	453258402
459200101	345751	06/14/82	NY	*	50.00	59.125	59.50	59.125	459200101
460650104	351213	06/14/82	TSE	*	50.00	16.875	17.00	17.00	460650104

Rapport du président

Dès l'instant où l'on envisage d'être candidat à la présidence de la Corporation, un choix se pose: favoriser le renouveau et l'innovation ou consolider les acquis et renforcer les politiques déjà établies. Même si par tempérament et compte tenu des réalisations de mon prédécesseur, j'étais plutôt enclin à préférer la continuité, le bilan de ce mandat me fait plutôt croire qu'il a été à la fois caractérisé par la continuité et l'innovation.

La continuité Le mandat dévolu à une corporation professionnelle est clair: d'abord et avant tout protéger le public. Voilà pourquoi nos structures prévoient un syndic, un comité de discipline et un comité d'inspection professionnelle dont la préoccupation est de veiller à ce que les C.G.A. offrent leurs services au public de façon compétente et dans le respect du Code des professions, du code de déontologie et des autres règlements de la Corporation. À cet égard, jamais autant que cette année la Corporation n'a réalisé un aussi grand nombre d'inspections professionnelles et les travaux du comité d'inspection professionnelle n'ont-ils été aussi productifs. Au terme de l'exercice était publié en français le Manuel d'expertise comptable des C.G.A. qui constitue un précieux outil de travail pour cette catégorie de membres qui ne cesse d'augmenter d'année en année, les membres exerçant en cabinet privé. Avec l'entrée en vigueur, l'an dernier, du code de déontologie de la Corporation (disponible aussi en version anglaise), et la publication du Manuel d'expertise comptable, nos membres sont plus que jamais en possession de moyens adéquats et les instances de contrôle disposent de leur côté d'ouvrages de référence qui laissent peu de place à l'arbitraire.

Quant au complément essentiel au perfectionnement des membres, la formation continue, un sondage réalisé à la fin de l'exercice devrait permettre à la Corporation de mieux répondre aux besoins futurs des C.G.A. tant en matière de contenus que de modalités logistiques.

Un autre objectif d'une organisation professionnelle comme la nôtre consiste à informer les milieux étudiants sur notre profession et à les inviter à suivre notre programme de formation pour que la relève puisse être assurée. Tel que je m'y étais engagé lors de mon accession à la présidence, les visites et les rencontres d'information dans les milieux d'enseignement ont été intensifiées de même que les relations ont été maintenues avec les milieux universitaires. Résultat encourageant de ces efforts: la prochaine session d'examens (juin 1982) devrait permettre à un nombre inégalé d'étudiants de s'inscrire à l'un ou l'autre des examens de la Corporation.

La remise des permis de 1981 s'est tenue sous la présidence du Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Monsieur Gérald Godin. À cette occasion, nous avons souligné l'origine ethnique de 25 des 283 nouveaux membres, lesquels ont choisi le Québec comme terre d'adoption et d'espoir. Autre donnée réjouissante: la proportion importante de femmes parmi ces nouveaux C.G.A., soit une sur trois.

Sur le plan des sections, les membres du comité administratif, ont suivi la tradition de rendre visite aux sections et ont cette année rencontré les membres de l'Estrie et du Bas-St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord. Inutile d'insister sur le caractère éminemment stimulant de ces discussions informelles; d'échanges francs et parfois animés, une compréhension mutuelle finit par jaillir.

Au plan national, deux rencontres entre les dirigeants de la Corporation et nos homologues de l'Ontario et plus tard de Colombie-Britannique, ont favorisé la compréhension mutuelle de certaines questions et la mise à profit d'expériences vécues par chaque association, tout en renforçant les liens d'amitié entre les personnes.

Beaucoup d'autres activités ou actions ont été accomplies sous le signe de la continuité et je laisse au lecteur le soin d'en prendre connaissance dans ces pages. Mais, au cours de la même période, l'innovation et le renouveau ont caractérisé d'autres évènements dont j'aimerais maintenant faire le rappel.

L'innovation La Corporation compte 8 sections qui couvrent l'ensemble du territoire du Québec. Ces instances régionales ont vu le jour au fil des ans, pour répondre à des besoins spécifiques et pour mieux faire connaître les C.G.A. au plan régional. Cette année, à deux reprises, la Corporation a organisé des rencontres INTERSECTIONS réunissant les présidents de section, les membres du comité administratif et le personnel cadre du siège social. Les résultats fructueux notés à ces occasions, tant au plan de l'information des participants que de la consultation qui en découle, permettent de croire que la formule sera reprise.

Il y a également lieu de signaler l'adoption toute récente par le Bureau de règlements qui vont régir de façon uniforme toutes les activités des sections dans l'avenir. Il s'agit-là de l'aboutissement de longues démarches qui ont pris la forme d'une consultation et d'une précieuse collaboration de la part des sections.

Depuis longtemps, plusieurs membres souhaitaient voir la Corporation s'engager de façon soutenue dans un effort pour faire mieux connaître notre profession dans le grand public. Suite à un consensus qui s'est nettement dégagé de consultations menées auprès des membres du Bureau, la Corporation est allée de l'avant dans une importante campagne publicitaire à la télévision et dans les médias écrits. Un effort financier considérable a dû être fourni à même les fonds de la Corporation sans qu'il ait été nécessaire de lever une cotisation spéciale auprès des membres. Je laisse à chacun le soin d'évaluer l'impact de cette campagne, mais je puis affirmer que rarement un tel projet n'a suscité autant de commentaires favorables par l'ensemble des membres et aussi du public, ce qui confirme, à mon avis, la justesse des décisions prises à cet égard.

L'organisation des professions de la comptabilité

Si j'avais eu à intégrer les prochains paragraphes sous l'une ou l'autre des rubriques qui précèdent, c est très certainement sous celle de la continuité que je l'aurais fait. Mais devant l'importance de la question et les enjeux qu'elle comporte, il convient de lui réserver une place distincte.

L'an dernier en ces pages, mon prédécesseur Fernand R. Plante, f.c.g.a. rappelait que la séance de la commission parlementaire de l'Assemblée nationale convoquée au mois de février 1981 pour l'étude de l'Avis de l'Office des professions et l'audition des groupes intéressés n'avait pas été suivie de décisions immédiates de la part du Ministre Camille Laurin, les élections générales du 13 avril 1981 ayant provoqué une espèce d'ajournement du débat. Par ailleurs, un jugement de la Cour suprême du Canada avait été rendu en faveur d'un de nos membres et était venu confirmer, au plan judiciaire, le droit de tous les C.G.A. de pratiquer la comptabilité industrielle et commerciale de façon publique.

Cette année, un autre jugement favorable aux C.G.A. a été rendu par un tribunal supérieur, déboutant aussi l'Ordre des C.A. sur 16 chefs d'accusation portés contre 4 autres confrères. La Corporation se réjouit de l'issue de ces longues procédures judiciaires et ne peut que se féliciter d'être allée jusqu'au bout, dans la défense des droits professionnels de ses membres. Ces jugements auraient pu être catastrophiques s'il avaient été rendus contre nos confrères puisqu'ils auraient eu pour effet de rendre illégale la pratique publique par nos membres. Maintenant que nous les avons gagnés, le législateur devrait en prendre acte et agir en conséquence.

La reconnaissance de nos droits est demeurée notre principale et constante préoccupation au cours des 12 derniers mois. Grâce à la collaboration de plusieurs dizaines de membres, nous avons poursuivi et intensifié notre campagne de sensibilisation auprès des parlementaires anciens et nouveaux et avec lesquels la Corporation a maintenu des contacts épistolaires constants.

Il en a été de même avec le Ministre et ses collaborateurs qui nous ont toujours paru très préoccupés par un règlement du dossier. Une rencontre formelle avec Monsieur Camille Laurin, en février dernier, a permis de faire connaître nos vues et de saisir le sens de certaines de ses préoccupations.

Toutefois, c'est à cette occasion que nous avons pu constater l'ampleur donnée par le Ministre à une décision prise par une infime minorité de membres en pratique qui, contre toute attente et sans la moindre préoccupation des intérêts collectifs de leurs confrères, appuyaient une vieille offre faite par l'Ordre des C.A. en 1979 et que la Corporation avait rejetée. Cet appui serait survenu en novembre 1981, à l'occasion d'une assemblée générale du Syndicat des comptables généraux licenciés de la pratique privée.

Au cours des derniers mois, tout en déployant des efforts pour faire valoir le bien-fondé de leur position, soit la reconnaissance des pleins droits pour tous les C.G.A., les dirigeants de la Corporation ont dû dénoncer le geste de ce petit groupe et surtout faire valoir au Ministre la fragilité de cet appui des plus intéressés de même que les conséquences réelles découlant d'une législation qui retiendrait les dispositions contenues dans l'offre des C.A. de 1979, entre autres une définition *inacceptable* de la comptabilité publique dont les C.A. voulaient faire leur champ d'exercice exclusif.

En donnant l'impression que la controverse s'est installée auprès de nos membres, le Syndicat n'a fait que retarder l'échéance d'une décision longtemps attendue, non sans semer de la confusion dans le public. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de demeurer optimiste et confiant que le dossier des professions de la comptabilité connaîtra un dénouement d'ici peu.

Avant de conclure, je désire remercier très chaleureusement celles et ceux qui m'ont appuyé dans l'exercice de ce mandat. Mes collègues du comité administratif méritent mes hommages pour les heures et les jours consacrés aux affaires de la Corporation. De leur côté, les membres du Bureau ont toujours fait preuve de disponibilité et d'ouverture à l'heure des décisions et je leur en sais gré. Je désire également remercier tout le personnel du siège social sans lequel les meilleures intentions ou décisions ne pourraient être mises en oeuvre. Également, je dis merci à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont occupé une responsabilité, si modeste soit-elle, au sein de la Corporation et l'ont menée à terme.

Enfin, je souhaite bonne chance à ceux qui prendront la relève cette année, les assure de mon entier appui et leur souhaite de pouvoir réaliser les objectifs qu'ils se seront fixés.

Le président,

Gilbert Vervaet, f.c.g.a.

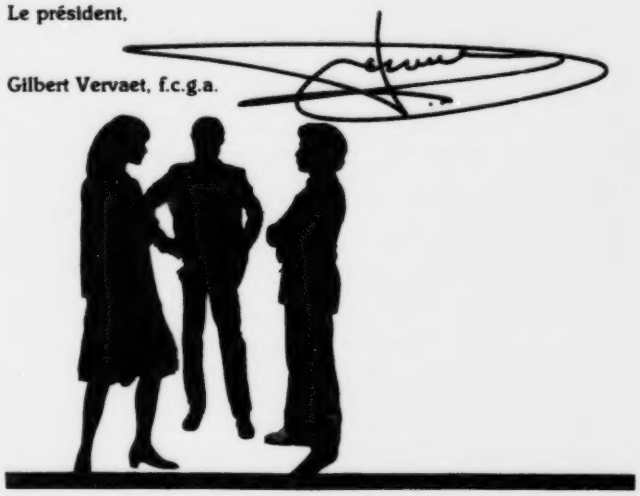

Rapport du directeur général

Outre les objectifs plus spécifiques qui sont fixés à chaque année par les dirigeants de la Corporation, le siège social doit fournir une gamme de services aux membres et aux étudiants, assurer une présence de la Corporation auprès de certains milieux, faire en sorte que la Corporation et la profession de comptable général licencié soient connues et reconnues, tout en veillant à ce que le public soit bien protégé.

La gestion des opérations devient de plus en plus complexe et la coordination des activités et des politiques constitue le principal défi de la direction générale.

L'année qui se termine a vu les effectifs de la Corporation connaître une croissance de 9,13% pour les membres et de 6,89% pour les étudiants, soit une croissance globale de 7,75% par rapport à l'année précédente. Au plan budgétaire, il résulte un déficit de 52 704 $, principalement en raison des sommes considérables consacrées à la campagne publicitaire. En revanche, grâce aux taux d'intérêts élevés de 1981 et qui se sont maintenus en 1982, nous avons pu générer 114 971 $ en revenus de placement.

Il est important aussi de mentionner que la cotisation annuelle des membres à la Corporation n'a pas été modifiée depuis 1979, étant toujours fixée à 170 $. Il ne faut pas oublier que la Corporation perçoit aussi la quote-part de l'association nationale qui est cette année de 60 $. Quant à l'année qui vient, le Bureau de la Corporation a voté, en mars, un budget de 1 030 126 $; pour la première fois de son histoire, le budget de la Corporation va dépasser le million de dollars.

Les services professionnels Même si le poste de directeur des services professionnels a été vacant durant quelques mois au début de l'exercice et qu'il a fallu une certaine période d'adaptation au nouveau responsable, des réalisations concrètes peuvent être soulignées au cours de l'année écoulée. En premier lieu, nous constatons des progrès remarquables concernant l'inspection professionnelle des membres en cabinet privé. Quarante (40) membres ont reçu la visite de notre nouvelle inspectrice à plein temps et huit (8) autres inspections ont été pratiquées par des inspecteurs engagés à temps partiel. De ce nombre, cinq (5) de nos experts-comptables faisaient l'objet d'une seconde évaluation. Il est intéressant de constater que dans le cadre de ce programme non seulement le facteur quantité a prédominé mais aussi le facteur qualité. En effet, la pertinence et la variété des observations formulées ont suivi une évolution elle aussi remarquable. Afin d'assurer une continuité, un registre a été créé afin de colliger toutes les observations ainsi émises, ce qui assurera à tout nouvel inspecteur un document de base pouvant l'aider dans ses fonctions tout en facilitant une certaine standardisation.

Cette année laisse présager une implication de plus en plus accrue de la Corporation envers les membres exerçant en pratique publique. La publication de la version française du Manuel d'expertise-comptable en est une preuve tangible.

Longtemps attendu, ce document est une source d'informations que l'on devrait trouver dans tous les cabinets d'expertise-comptable. Il détermine les normes professionnelles standards que doit respecter le praticien dans les différentes catégories de mandats qu'il peut accomplir, tout en fournissant de nombreux conseils pratiques sur l'administration générale de son cabinet. Cet important besoin étant maintenant comblé, beaucoup de projets de moindre ampleur pourront voir le jour au cours des prochains exercices.

Des négociations au niveau des programmes d'assurance groupe pour les membres de la Corporation devraient résulter en des avantages encore plus importants au début du prochain exercice et ce, sans changement de nos assureurs actuels. Des résultats concrets sont actuellement obtenus au niveau de l'assurance-vie et de l'assurance-automobile et des ententes pourraient être conclues en regard de nouveaux programmes impliquant surtout les membres en cabinet privé.

Une nouvelle expérience a été tentée cette année, soit la participation de la Corporation au Salon de la P.M.E., qui s'est déroulé à Montréal l'automne dernier. Cette initiative a pu se réaliser grâce à la participation de quelques membres oeuvrant professionnellement dans différentes sphères d'activité. Un tel exercice a permis de présenter à un public cible notre Corporation ainsi que les différents services que peuvent rendre les membres à cette catégorie d'entreprises. L'expérience s'est avérée positive et devrait se répéter dans les années futures. De tels événements permettent à nos experts-comptable de renouveler leur engagement et leur participation à la vie de la Corporation.

Dans le cadre de la formation continue, un programme de huit (8) séminaires a été présenté l'automne dernier. Selon les résultats des évaluations fournies par les participants, le contenu ainsi que la présentation de chaque sujet traité s'avéraient d'une grande qualité. Quoi qu'il en soit, un sondage a été organisé au printemps et les résultats obtenus nous permettront de satisfaire plus adéquatement les besoins de nos membres.

Beaucoup d'énergie a été consacrée cette année à la création d'un tableau des membres en cabinet privé, qu'ils exercent à temps plein ou à temps partiel. Les buts d'une telle initiative sont divers. Ainsi, un meilleur contrôle pourra s'exercer dans le cadre de l'inspection professionnelle, des statistiques pourront être établies périodiquement afin de suivre l'évolution de ce secteur d'activité et d'appuyer nos revendications sur la législation comptable. Autre avantage à ne pas oublier: la possibilité d'offrir des services plus complets et plus rapides à une population qui est maintenant connue et délimitée.

Au niveau du Bulletin, une collaboration étroite avec la direction des communications a permis et permettra de présenter des articles de fond sur des sujets d'actualité pouvant intéresser tous les membres de la Corporation. Une chronique sur les placements doit voir le jour dès la première parution du prochain exercice.

Enfin, la défense des droits de nos membres ainsi que la reconnaissance de leur compétence exigent un travail de tous les instants sans qu'il soit toujours possible d'en évaluer rapidement les résultats. Une forte opposition est souvent rencontrée, ce qui résulte en de longues périodes de négociations et de pressions continuelles. De toute façon, la compétence des C.G.A. est de plus en plus reconnue et nous espérons voir le jour où elle sera évaluée à sa juste valeur par tous les agents de la vie économique. Des gains appréciables ont été obtenus au niveau des compagnies de cautionnement par exemple, et nous espérons pouvoir, dans un court délai, éliminer toutes les contraintes rencontrées à ce niveau.

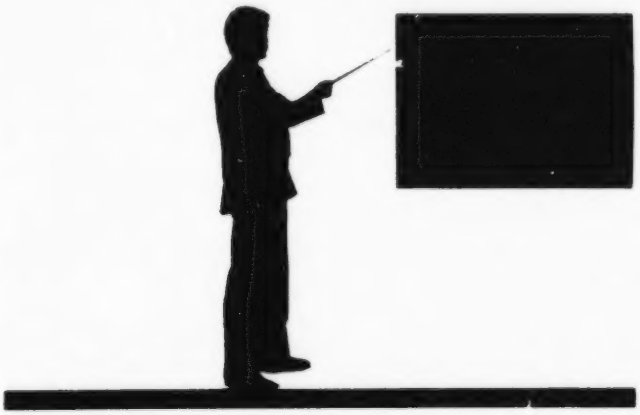

La formation L'ensemble des étudiants inscrits auprès de la Corporation constitue le potentiel de demain pour celle-ci. Il est donc essentiel de s'assurer que ces étudiants reçoivent les meilleurs services leur permettant d'acquérir la plus grande compétence tant sur le plan académique que professionnel.

L'atteinte de cet objectif est justement ce vers quoi la direction de la formation concentre toutes ses énergies. Pour ce faire, celle-ci a accordé priorité à l'information au cours de l'année; l'information au niveau de la clientèle étudiante actuelle bien sûr, mais aussi au niveau de la clientèle éventuelle. Dans ce cadre, les représentants de la Corporation ont rencontré des centaines d'étudiants dans les cégeps et les universités à travers tout le Québec. À chacune de ces rencontres, un membre C.G.A. était invité à témoigner de son plan de carrière et des avantages que lui confère son titre professionnel. Ces séances d'information ont été grandement enrichissantes par les nombreux échanges et discussions qu'elles ont engendrés. Il est important de souligner ici l'excellente collaboration des membres des sections ainsi que celle des personnes ressources dans les institutions d'enseignement.

On ne peut parler des séances d'information sans souligner le succès retentissant du nouveau diaporama produit par la Corporation à l'automne 1981. Intitulé « Quand on a le choix », cet audio-visuel colle à la vie réelle des étudiants d'aujourd'hui. Leurs valeurs et leurs préoccupations y sont présentes et la carrière de comptable général licencié est proposée comme une alternative réaliste qui répond à leurs attentes. Il va sans dire que partout la présentation du diaporama a été grandement appréciée, non seulement du public étudiant mais tout autant des membres de la Corporation.

Quand on parle d'information, il faut aussi penser aux comunications avec les représentants des diverses universités. C'est pourquoi, tout au cours de l'année, la direction a entretenu d'excellentes relations avec ces représentants. À cet effet, on ne peut passer sous silence la réunion des universités avec la Corporation qui s'est tenue dans le cadre du dernier congrès. Il y a eu place pour des échanges intéressants et témoignant d'un désir mutuel de collaboration qui s'est manifesté, après les assises, par des communications régulières et soutenues.

Il est un autre évènement qu'il importe de souligner tout particulièrement: la remise des permis de 1981 qui a eu lieu dans le cadre du congrès de la Corporation. C'est le lieu du déroulement de cette manifestation qui a capté particulièrement l'attention, la cérémonie de remise des permis se tenant sur le parquet de la Bourse de Montréal, endroit qu'on pourrait qualifier de prédilection dans le cadre de cette activité. Les 284 nouveaux C.G.A. tout autant que les membres, parents et amis venus leur rendre hommage, ont particulièrement apprécié l'atmosphère spéciale de la Bourse. Un poster souvenir a été réalisé pour rendre hommage aux méritants.

Afin d'assurer les services adéquats à la clientèle étudiante de la Corporation, il est important de bien connaître cette clientèle et son évolution. À cet égard, la direction de la formation a élaboré de nouvelles grilles statistiques afin de mieux identifier la clientèle et de bien définir ses besoins. C'est ainsi que nous avons réalisé qu'à l'occasion de rencontres dans les cégeps, il importait d'accorder autant d'attention aux étudiants du secteur général qu'à ceux provenant du secteur des techniques administratives; plusieurs étudiants concernés l'ont d'ailleurs apprécié et l'ont signalé.

Au niveau des activités courantes de la direction de la formation, voici un bref aperçu des dossiers. Au sujet des notes de cours, celles-ci sont presque toutes disponibles en version française et ce dans leur dernière édition. Pour 1981-1982, les trois sessions d'examens, d'abord implantées à titre expérimental, ont été maintenues en décembre, mars et juin. Quant au *Programme de formation*, la Corporation a publié une version améliorée de ce document; cette brochure est très appréciée dans le milieu étudiant et même auprès de plusieurs employeurs qui la recommandent à leurs employés. En ce qui a trait à la préparation des étudiants aux examens, la Corporation, en collaboration avec les universités, continue d'offrir des cours préparatoires aux examens. Cette année, une étude a été entreprise pour connaître l'impact de ces cours sur le taux de réussite aux examens. Des résultats qui s'avéreraient concluants pourraient entraîner des changements vers la fin de l'an prochain.

Enfin, il est bon de souligner que la clientèle étudiante anglophone a pu bénéficier des documents de la Corporation en anglais: le Programme de formation, la monographie professionnelle de même que le nouveau diaporama dont une traduction a été produite à son intention.

La direction des communications Parmi les réalisations importantes de l'année au plan des communications, la campagne publicitaire à la télévision et la production d'un nouveau diaporama occupent une place privilégiée. Le diaporama a été conçu pour illustrer le plus fidèlement possible le cheminement académique de deux étudiants; le comité de formation a été consulté et il a pu donner son avis sur cette production audio-visuelle qui s'avère un excellent moyen pour faire connaître le C.G.A.

La campagne de publicité répondait par ailleurs à plusieurs objectifs et sa mise en oeuvre a permis d'atteindre les objectifs fixés. C'est une campagne de notoriété qui a été choisie et il s'agissait de « passer » plusieurs messages dans un court laps de temps: l'expertise et la polyvalence des C.G.A., leur professionnalisme, leur crédibilité et leur accessibilité.

Pour y parvenir, l'approche « problème/solution » a été retenue, étant celle qui offrait les plus grands avantages. Lancée à la mi-février, la campagne a été diffusée sur 21 stations de télévision à travers le Québec aux heures de grande écoute pendant 7 semaines, ce média s'avérant le meilleur véhicule pour rejoindre un vaste auditoire. Parallèlement, des espaces publicitaires dans des quotidiens et des magazines spécialisés du Québec sont venus appuyer la campagne télévisée. Ils avaient pour cibles plus spécifiques les gens d'affaires et le slogan retenu était: « En affaires, quand c'est signé C.G.A., ça compte ».

Dans le cadre habituel des activités, la direction des communications a publié divers documents destinés aux membres (Code de déontologie en version anglaise, Annuaire des membres, Programme de formation continue), tandis qu'à l'intention du milieu étudiant sont parus le Programme de formation et une brochure à caractère monographique répondant à la question « Qu'est-ce qu'un C.G.A.? ». Cette année encore, le Bulletin des C.G. A. a paru à 6 reprises et a servi d'instrument privilégié pour renseigner membres et étudiants sur les activités de la Corporation en plus de rejoindre des milliers d'autres destinataires des milieux académiques, politiques et administratifs. Un effort a été tenté pour en diversifier le contenu et la mise en place d'un réseau de correspondants régionaux a permis d'informer les lecteurs des nombreuses activités organisées par les sections. La collaboration désintéressée de membres au contenu rédactionnel du Bulletin nous permet d'envisager de nouvelles chroniques sur des sujets d'actualité.

L'année qui vient marquera le 75e anniversaire de fondation de la Corporation, un jalon important dans la vie d'un organisme professionnel comme le nôtre. Membres et étudiants seront conviés pour célébrer cet anniversaire et j'espère que ces manifestations vont se dérouler dans les réjouissances suscitées par un dénouement satisfaisant du dossier des professions comptables.

Fernand R. Plante, f.c.g.a.
Directeur général

Rapport des activités du Bureau et du Comité administratif

Bureau: Chargé de l'administration générale des affaires de la Corporation et de l'application du Code des professions et des règlements, le Bureau dispose à cette fin de nombreux pouvoirs qu'il exerce par résolution ou par règlement; on les trouve énumérés aux articles 86 à 94 du Code.

Compte tenu des effectifs de la Corporation, le Bureau réunit 24 administrateurs dont 4 sont nommés par l'Office des professions et ne sont pas comptables généraux licenciés tandis que les autres sont des membres qui sont élus sur une base régionale et pour des mandats de trois ans. Toutes les sections ont un administrateur chacune à l'exception de Montréal qui en compte 10 et Québec qui en élit 4.

Cette année, les administrateurs suivants ont été réélus: Edward G. Bierbrier, c.g.a. et Marcel Chaussé, c.g.a. (section de Montréal); Germain Grégoire, c.g.a. (section de Québec), Gérard Saint-Gelais, c.g.a. (section du Saguenay/Lac St-Jean). Les nouveaux administrateurs sont Jacques Leroux, c.g.a. et Jean Précourt, c.g.a. (Montréal); Laurien Gagnon, c.g.a. et Marcel Hardy, c.g.a. (Québec).

Au cours de l'année, les membres du Bureau ont appris le décès de leur collègue Jean-Pierre Pouliot, f.c.g.a. et ont élu un nouvel administrateur pour lui succéder jusqu'à la fin de son mandat. Il s'agit de Raynald D'Aoust, c.g.a. de Brossard. Quant aux administrateurs nommés par l'Office, Jean Foster, l. péd., m.a. de la Pocatière a vu son mandat renouvelé pour trois ans tandis que Marc Lefrançois, a.g., Jean-Louis Massé, f.s.a., f.i.c.a. et Richard E. Henderson ont poursuivi leur mandat respectif.

Le Bureau a tenu 6 réunions dont 1 réunion spéciale et a été saisi de plusieurs dizaines de questions. Voici les principales résolutions de nature administrative et financière par ordre chronologique de leur étude par le Bureau:

- Les états financiers au 31 mars 1981 sont acceptés ainsi que la recommandation du comité de vérification de répartir les coûts des salaires et bénéfices sociaux aux services pertinents et de les identifier comme tels.
- Le budget 1981-1982 est adopté.
- Approbation du règlement du comité de la formation de la Corporation.
- Le comité ad hoc des distinctions honorifiques est transformé en comité permanent.
- Adoption de 4 résolutions relatives à l'exercice des membres en pratique. La première fait obligation à tout membre désirant faire de la comptabilité publique à temps plein ou à temps partiel de s'inscrire comme tel auprès de la Corporation avant de commencer à offrir ses services. Une autre résolution oblige ceux qui offrent déjà des services au public à temps plein ou partiel à s'inscrire avant le 1er septembre 1981.
- Le Bureau décide aussi par résolution de charger des frais d'inspection de 50 $ par demi-journée d'inspection professionnelle.
- Le Bureau décide également de lever une cotisation annuelle de 25 $ en vigueur le 1er avril 1981 pour tous les membres pratiquant en cabinet privé, à temps plein ou à temps partiel.
- Élection des membres du comité administratif: Gilbert Vervaet, f.c.g.a. est élu président, Paul-André Malo, c.g.a., Germain Grégoire, c.g.a. et Edward G. Bierbrier, c.g.a. sont élus respectivement 1er et 2e vice-présidents et administrateur élu tandis que Jean Foster, l. péd., m.a. est choisi administrateur nommé. Fernand R. Plante, f.c.g.a. est nommé secrétaire de la Corporation.
- Nomination des représentants de la Corporation à l'Association des C.G.A. du Canada: Marc Roy, c.g.a., André Russo, c.g.a., Georges Doucet, c.g.a. et Jacques Leroux, c.g.a.
- Nomination de Fernand R. Plante, f.c.g.a. en qualité de représentant de la Corporation au Conseil interprofessionnel du Québec.
- Approbation d'une nouvelle répartition des sommes allouées aux activités des sections.
- Approbation d'une étude sur « la situation des programmes d'études universitaires en sciences comptables au Québec: quelques perspectives ».
- 34 membres sont radiés des rangs de la Corporation pour non-paiement de leur cotisation.
- 284 nouveaux membres sont accueillis dans les rangs de la Corporation et inscrits au Tableau des membres.
- Adoption du plan opérationnel 1981-1982.
- Approbation d'une campagne publicitaire à la télévision et dans les journaux sous le thème « Quand c'est signé C.G.A., ça compte ».
- Approbation du principe de la création d'un comité de la pratique professionnelle.
- L'avis du Conseil interprofessionnel du Québec portant sur la formation des professionnels et les conditions supplémentaires au diplôme ou à la formation de base, est entériné par les membres du Bureau.
- Le choix de Hull comme site du Congrès C.G.A. 1983 est confirmé.
- Imposition, à compter du 1er avril 1982, d'une hausse de la cotisation annuelle des membres en pratique privée, à temps plein ou partiel, de 25 $ à 50 $.
- Les tarifs d'inspection professionnelle sont fixés à 75 $ par demi-journée, à compter du 1er avril 1982.
- Adoption du budget de la Corporation pour l'exercice 1982-83.
- Le Bureau recommande aux administrateurs de l'Association des C.G.A. du Canada de reconsidérer leur projet de hausse de la cotisation nationale des membres et des étudiants.
- La représentation de la Corporation au Conseil d'administration de l'Association des C.G.A. du Canada est précisée. À l'avenir, elle sera assurée par des personnes occupant des postes au comité administratif en plus du président sortant de la Corporation.
- Le Bureau approuve un projet de règlements des sections.
- Adoption des règlements relatifs au nouveau comité de la pratique professionnelle et nomination des membres: Marie-Paule Bond, c.g.a., Lesley Fournier, c.g.a., Jean-Guy Lamarche, c.g.a., Roland Page, c.g.a. et André Russo, c.g.a.
- Nomination de Marcel Hardy, c.g.a. au comité des normes de vérification et Gilbert Vervaet, f.c.g.a. au comité des normes comptables, deux instances de l'Association des C.G.A. du Canada.

Comité administratif: C'est au comité administratif que revient l'administration courante des affaires de la Corporation. Hormis les affaires que la loi ou les règlements attribuent spécifiquement au Bureau, le comité administratif peut se voir déléguer tous les pouvoirs par le Bureau.

Le comité administratif est formé de 5 membres qui sont élus par le Bureau parmi les administrateurs de cette instance, et d'un secrétaire qui n'a pas droit de vote.

Au cours de l'année, les membres se sont réunis à 13 reprises à Montréal, Québec, Drummondville, Montebello et Sherbrooke. Sans que cette importante question ait nécessairement fait l'objet de résolutions formelles, le dossier sur l'organisation des professions de la comptabilité a occupé de nombreuses heures de délibérations consacrées à l'étude de projets, la mise à jour de l'information des membres et la mise au point de certaines affaires.

Règle générale, les décisions ou résolutions du Bureau ont pris forme au comité administratif et, pour éviter les répétitions, on ne trouvera ici que celles relevant du comité administratif.

- Jean Jacques Perreault, c.g.a., est le récipiendaire de la bourse de perfectionnement de 2 000 $ offerte par la Corporation.
- Décision est prise de tenir des rencontres entre les membres du comité, les présidents de section et les cadres du siège social.
- Les candidatures suivantes sont soumises à l'association nationale pour l'attribution du titre de Fellow C.G.A: Robert Després, c.g.a., Jean-Pierre Pouliot, c.g.a. et Fernand R. Plante, c.g.a.
- Ébauche et adoption du plan opérationnel pour l'année 1981-1982.
- Approbation du programme des séminaires pour l'année 1981-1982. Huit séminaires sont prévus.
- Autorisation est donnée au siège social de participer aux Journées Carrières organisées dans 5 universités.
- Formation d'un comité organisateur pour les Fêtes du 75e anniversaire de la Corporation en 1983.
- Participation approuvée de la Corporation au Salon de la PME à Montréal.
- Conformément à l'entente d'affiliation à l'Association nationale, consentement est donné à l'Association des C.G.A. de l'Ontario d'intégrer dans leurs rangs les membres du Institute of Accredited Public Accountants of Ontario.
- Acceptation de la réalisation d'un diaporama à l'intention des milieux étudiants.
- Rencontres avec le comité exécutif de l'Ontario le 7 novembre 1981 et avec l'exécutif de la Colombie-Britannique le 22 janvier 1982 pour discuter de questions d'intérêt commun.
- Les services de Cabana, Séguin/Communiplex sont retenus pour mettre en oeuvre la campagne publicitaire de la Corporation à la télévision et dans les médias écrits.
- Des amendements sont apportés à certaines politiques et procédures administratives en matière de frais de déplacement, des frais d'examen et des journées de maladie.
- Le thème du Congrès C.G.A. 82 est approuvé: « Le C.G.A., sa profession, son avenir ».
- Opposition formelle du comité administratif au projet de hausse de cotisation de l'ordre de 50% présenté par l'association nationale.
- Rencontre avec les administrateurs de la section de l'Estrie.
- Approbation du mémoire de la Corporation a être soumis à la commission spéciale de l'Assemblée nationale sur la fonction publique.

Rapport des activités des comités

Syndic

Syndic: **Gérard Vaillancourt**, c.g.a.

La fin d'une année est toujours le moment propice à une évaluation des activités des derniers 12 mois. C'est également l'occasion de mesurer les progrès accomplis en comparaison des années antérieures et surtout de tenter de prévoir ce que l'avenir nous réserve. L'activité de votre syndic se prête bien à ce genre d'évaluation.

Depuis 1973, il est intéressant de voir comment nous avons évolué. Au tout début, nous recevions quelques plaintes, 4 ou 5 par année. Par la suite, le nombre de plaintes a augmenté, pour se situer à 9 ou 10 par année. L'année 1981 ne fut pas différente à cet égard, 9 dossiers ayant été ouverts, mais il semble que 1982 fera sa marque. En effet, pendant les trois premiers mois nous avons reçu 6 plaintes. Ce qui fait qu'au total, depuis 1973, nous avons ouvert 53 dossiers dont 8 sont encore actifs. De ce nombre, 1 remonte à 1978, 2 sont de 1981 et 5 restent de 1982.

Une telle analyse ne saurait être complète si nous n'observions pas en même temps l'évolution du contenu des plaintes. Les premières plaintes transmises traitaient surtout de conciliations de comptes d'honoraires. Ce type de plaintes existe toujours, mais a tendance à perdre de l'importance. Nous recevons maintenant des plaintes concernant les activités de l'expert-comptable au service de ses clients. Aujourd'hui les plaignants attaquent plus facilement l'intégrité de leur comptable. Il va de soi que ce type de plainte doit être traité avec beaucoup de circonspection, surtout lorsque la relation comptable-client n'avait pas été clairement définie au départ. Heureusement, jusqu'à maintenant, il m'a toujours été possible de faire la preuve que le professionnel avait fait montre de beaucoup d'intégrité et que souvent, il avait débordé le cadre normal de ses activités en vue d'aider son client.

Un autre genre de plainte a fait surface en 1981, et selon nous, cela n'a pas sa raison d'être. À trois reprises, nous avons agi à titre d'arbitre afin de trouver une solution à une mésentente survenue lors de la dissolution de sociétés de professionnels c.g.a. Ce qui est pire, l'on a alors recours aux services du syndic lorsque l'argumentation entre les anciens associés est rendue à un point tel qu'ils ont perdu de vue le sens des valeurs. Il est évident qu'il faut toujours tout tenter pour régler ces cas afin d'éviter qu'ils se rendent sur la place publique, d'où personne ne sort gagnant et où la Corporation risque d'être éclaboussée. Nous croyons que les mésententes entre associés sont évitables. Le contrat d'association, ou l'entente, doit toujours prévoir les conditions de dissolution de la société.

Que nous réservent les mois à venir? La situation économique difficile que nous vivons n'aidera certes par les entreprises. Les difficultés financières des gouvernements vont se répercuter directement sur les entreprises, sur leurs propriétaires et surtout sur les dépenses de la clientèle. Il faut donc prévoir que les problèmes financiers des entreprises iront en augmentant. De plus, les nombreux moyens d'information mis à la disposition du public inciteront encore plus les clients à croire qu'il y a lieu de porter des plaintes sur un plus grand nombre d'affaires.

Que proposons-nous comme alternative pour contrebalancer cette difficile situation? Avant tout, le mandat du comptable doit être clair, sans équivoque. Le comptable devra faire preuve d'une très grande prudence dans ses gestes et dans ses énoncés. Le professionnel comptable devra déborder le cadre de la simple pratique comptable; il lui faudra être compétent dans la majorité des domaines, soit en étudiant, en s'informant et en ne craignant pas d'avoir recours à d'autres compétences. Le client n'en demande pas moins et la situation économique l'exige.

Comité de vérification

Président: **Isidore Jean**, c.g.a.
Secrétaire: **Nicole Martin**, c.g.a.
Membres: **Jacques Leroux**, c.g.a.
Émile Lavallée, c.g.a.

Le comité de vérification a été formé en 1979. Durant l'année qui a pris fin en mars '82, le comité a continué à porter une attention toute particulière aux contrôles internes en vigueur au siège social de la Corporation.

Des réunions avec le nouveau vérificateur externe ont permis de discuter des programmes de vérification ainsi que des techniques utilisées au cours de la vérification.

Lors d'une rencontre ultérieure, des états financiers pro-forma ont été examinés et discutés, suite à une analyse en présence du vérificateur, en vue de la recommandation du comité de vérification au comité administratif et au Bureau.

Des suggestions et recommandations ont été faites et acceptées au sujet de la présentation des états financiers. À l'occasion d'une dernière réunion, les observations soulevées par le vérificateur externe ont été discutées en présence du directeur général de la Corporation.

Comité d'appel des étudiants

Président: **Marcel Chaussé**, c.g.a.
Membres: **Jean Précourt**, c.g.a.
Gilbert Vervaet, f.c.g.a.

Entre le 1er juin 1981 et le 31 mars 1982, le comité a statué sur 12 demandes traitant des sujets suivants:

Règle des quatre échecs	6
Résultat d'examen	1
Exemption de cours	3
Exemption d'examen	1
Revision de copie	1

La décision du comité a eu pour effet d'accepter les demandes des étudiants dans six (6) cas. Six demandes ont été rejetées. L'analyse des dossiers n'a démontré aucune erreur technique du personnel.

Comité de la formation

Président: **Marcel Chaussé**, c.g.a.
Membres: **Edward G. Bierbrier**, c.g.a.
Laurien Gagnon, c.g.a.
Jean Précourt, c.g.a.
Gérald Sinotte, f.c.g.a.

Les membres du comité se sont réunis à 12 reprises entre le 1er juin 1981 et le 31 mars 1982.

Certains dossiers ont exigé plusieurs rencontres de la part du comité. Voici les principaux dossiers étudiés:

- Demandes du Conseil des universités d'analyser et de faire des recommandations sur le document intitulé: « Situation des programmes d'études universitaires en sciences comptables du Québec: quelques perspectives ».
- Analyse de l'Avis de l'Office des professions sur « les conditions supplémentaires au diplôme ou à la formation de base et les comités de la formation ».
- Après analyse, le comité de la formation a recommandé au Bureau que soit approuvé et endossé le rapport du Conseil interprofessionnel du Québec intitulé: « Avis sur la formation des professionnels et les conditions supplémentaires ».
- Analyse du scénario du diaporama et recommandation favorable transmise au comité administratif de la Corporation.
- Réunion Universités-Corporation tenue à Montréal en octobre 1981, lors du congrès de la Corporation.
- Analyse des cours dispensés au Collège militaire de St-Jean affilié à l'Université de Sherbrooke; grille des cours du programme C.G.A. soumise au Collège militaire.
- Recommandation au comité administratif que soit tenue une rencontre sur l'éducation réunissant tous les membres de la Corporation qui sont professeurs dans le secteur de l'éducation.
- Rencontre avec des professeurs de finance de diverses universités en vue d'étudier la mise sur pied d'un nouveau cours préalable à un nouvel examen final de Finance. Un projet détaillé sera présenté lors de la réunion du Conseil national de coordination des études (N.C.C.E.) en mai 1982.

Comité d'inspection professionnelle

Présidente: **Yvette Caron Doucet**, c.g.a.
Secrétaire: **Jean-Pierre Dallaire**, c.g.a.
Membres: **Marcel Hardy**, c.g.a.
Gilles Paré, c.g.a.
André Russo, c.g.a.

Voici le sommaire des inspections professionnelles effectuées au cours de l'exercice.

Rapports à être approuvés par le comité au début de l'exercice	4
Membres inspectés au cours de l'exercice	48
	52
Rapports à être approuvés à la fin de l'exercice	6

Le temps moyen pour une inspection a été de 2½ jours.

Au cours de l'exercice, un inspecteur a été embauché, ce qui nous a permis d'obtenir les résultats ci-haut mentionnés. L'objectif du comité pour le prochain exercice est d'inspecter 50 membres ainsi que de revoir ceux qui n'ont pas satisfait aux normes.

Nous croyons que la publication du *Manuel d'expertise comptable* sera un guide très utile pour tous les membres exerçant en cabinet privé et le comité en recommande l'usage lors des rapports d'inspection.

Le comité suggère l'organisation d'un séminaire sur l'expertise comptable qui tiendrait compte des principales observations ou faiblesses constatées au cours des inspections professionnelles. De plus, le comité a recommandé au Bureau la formation d'un comité de la pratique professionnelle, lequel a été approuvé par le Bureau le 14 décembre 1981 et dont les membres ont été nommés à la réunion du 17 mars 1982.

Le comité a aussi discuté de l'opportunité d'adopter un programme qui permettrait aux praticiens de déterminer par un questionnaire approprié s'ils satisfont ou non aux normes professionnelles de l'inspection avant la tenue de l'inspection.

Comité de discipline

Président: **Jacques Lamontagne**, avocat
Secrétaire: **Raymond Bussières**, c.g.a.
Membres: **André St-Jacques**, f.c.g.a.
J. Farrell Vocelle, f.c.g.a.

Le mandat du comité de discipline est d'entendre toute plainte formulée contre un comptable général licencié pour une infraction aux dispositions du Code des professions, ou des règlements adoptés conformément à ce code, incluant le code de déontologie qui détermine les actes dérogatoires à la dignité de la profession.

Toute plainte portée contre un professionnel est reçue par le secrétaire du comité de discipline. Cette plainte doit être faite par écrit et appuyée du serment ou de la déclaration solennelle du plaignant.

Le comité peut siéger en tout endroit du Québec et toute partie ou tout témoin cité devant le comité a droit à l'assistance d'un avocat. Le comité possède le pouvoir de condamner le plaignant ou l'intimé aux déboursés, y compris les frais d'enregistrement, ou de les répartir entre eux.

Au cours de l'année écoulée, le syndic de la Corporation n'a porté aucune plainte contre un comptable général licencié, ni à la demande du Bureau, ni de sa propre initiative.

Le comité ne s'est donc pas réuni durant l'exercice en cours. Il n'a donc pas eu à porter jugement ou rendu de décision sur des plaintes portées à son attention.

Comité d'arbitrage des comptes

Président: **Gaston Lavertu**, c.g.a.
Greffier: **Jean Foster**, l. péd., m.a.
Membres: **Edward G. Bierbrier**, c.g.a.
Marcel Ruel, c.g.a.

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1982, aucune demande d'arbitrage des comptes n'a été reçue par le comité.

Renseignements généraux

(pour la période du 1er avril 1981 au 31 mars 1982)

Nombre de permis en vigueur, selon la catégorie

Membres réguliers le 1er avril 1981: 2745
le 31 mars 1982: ***2990***

Membres F.C.G.A. 18/***20***

Membres à vie 6/***6***

Membres pré-retraités 9/***10***

Membres associés 12/***15***

Détenteurs de permis temporaires ***2****

Membres retraités 55/***59***

TOTAL 1981 2847
TOTAL 1982 ***3100***

* *Ces permis temporaires n'existent plus, conformément à la Loi sur la langue officielle.*

Mouvement des effectifs des membres en cours d'exercice

Nombre de permis émis à des nouveaux membres: ***295***

Nombre de réinscriptions au Tableau de la Corporation: ***9***

Nombre de permis émis à la suite d'un transfert d'une autre province vers le Québec: ***6***

Nombre de permis révoqués pour cause de décès: ***(8)***

Nombre de radiations du Tableau de la Corporation
- pour cause de non-paiement de la cotisation: ***(34)***
- pour cause de démission: ***(2)***

Nombre de permis retirés à la suite d'un transfert du Québec vers l'extérieur: ***(13)***

Nombre de permis en vigueur le 31 mars 1982 répartis par section:

	Nombre	%
Montréal	1 898	61,22
Québec	585	18,87
Saguenay/Lac St-Jean	66	2,12
Cantons de l'Est	104	3,35
Trois-Rivières	134	4,32
Outaouais	152	4,90
Nord-Ouest/Nouveau-Québec	63	2,03
Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	48	1,54
À l'étranger	50	1,61
Total	3 100	

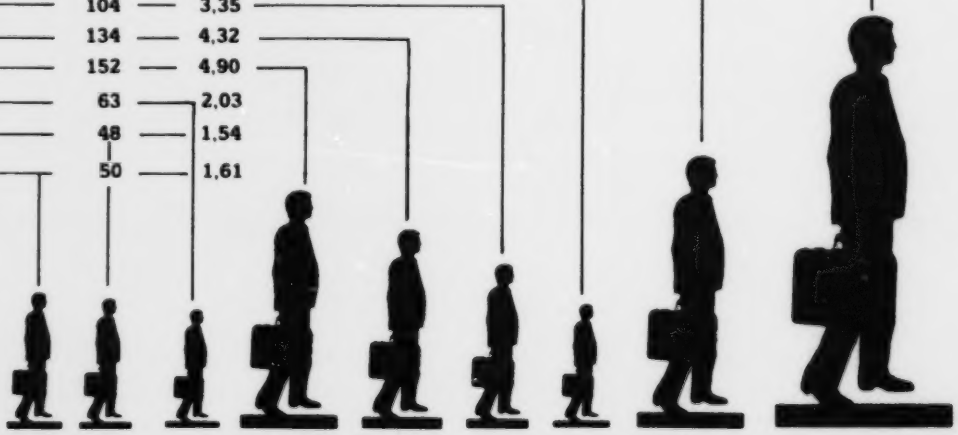

Nombre d'étudiants inscrits le 31 mars 1982 répartis par section:

Tableau comparatif des dépenses de l'année financière terminée le 31 mars 1982 et du budget de l'année se terminant le 31 mars 1983

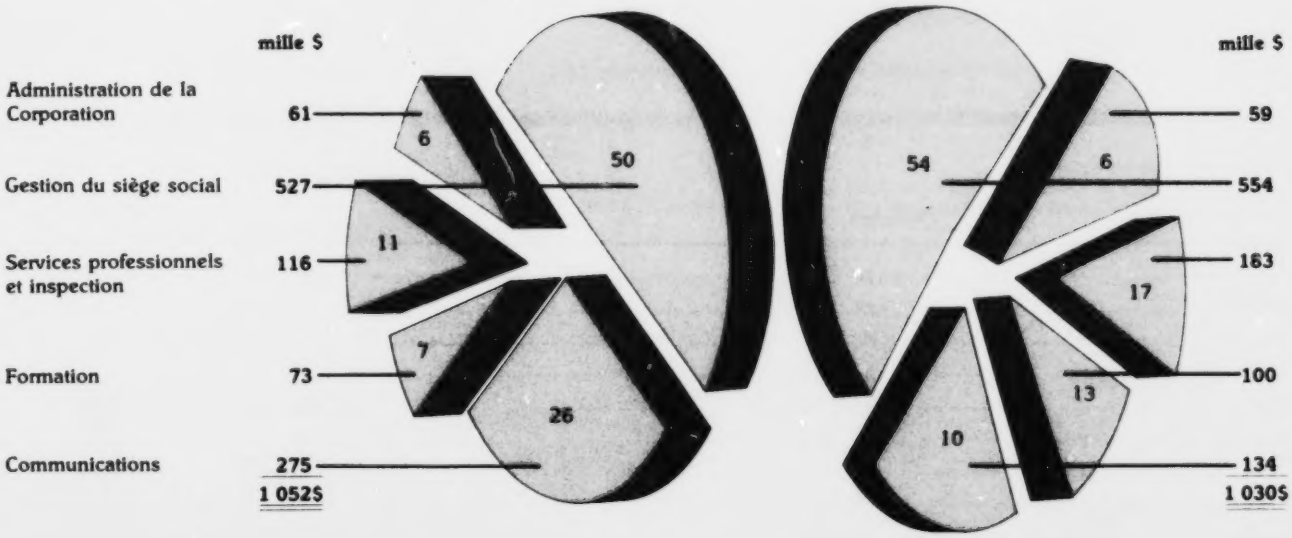

La Corporation professionnelle
des comptables généraux licenciés du Québec

Rapport financier annuel
31 mars 1982

Rapport de l'expert-comptable

Aux membres de la
Corporation professionnelle des
comptables généraux licenciés du Québec

J'ai examiné le bilan du fonds d'administration générale et du fonds d'indemnisation de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec au 31 mars 1982, ainsi que l'état des résultats du fonds d'administration générale et l'état de l'avoir des membres du fonds d'administration générale et du fonds d'indemnisation de l'exercice terminé à cette date, et ce, d'après les livres de la Corporation et suivant les renseignements obtenus.

J'ai procédé essentiellement à un examen des données, posé des questions, fait des comparaisons et discuté des renseignements recueillis.

Ces états financiers sont conformes aux livres et aux renseignements recueillis ainsi qu'aux données examinées. Ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Alain Brosseau, c.g.a.

Montréal, le 10 mai 1982

Bilan

au 31 mars 1982

		1982	1981
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
ACTIF	**À court terme**		
	Encaisse	**1 498 $**	— $
	Dépôts à terme	**425 000**	325 000
	Débiteurs (note 3)	**24 708**	12 006
	Intérêts courus à recevoir	**1 215**	606
	Stocks	**10 389**	19 897
	Frais payés d'avance	**14 656**	12 979
		477 466 $	370 488 $
PASSIF	**À court terme**		
	Découvert de banque	—	3 361 $
	Créditeurs et frais courus (note 4)	**232 996**	65 542
	Salaires à payer	**9 228**	9 391
	Revenus perçus d'avance	**1 784**	3 650
	Cotisations reportées	—	2 382
		244 008 $	84 326 $
AVOIR DES MEMBRES		**233 458 $**	286 162 $
		477 466 $	370 488 $
FONDS D'INDEMNISATION			
ACTIF	Encaisse	**4 962 $**	131 $
	Dépôts à terme	**30 000**	30 000
	Intérêts courus à recevoir	**425**	83
		35 387 $	30 214 $
AVOIR DES MEMBRES		**35 387 $**	30 214 $

Avoir des membres

pour l'exercice terminé le 31 mars 1982

		1982	1981
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	SOLDE au début de l'exercice	**286 162 $**	72 744 $
	Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	**(52 704)**	191 418
	Virement de la réserve pour éventualité à l'avoir des membres	—	25 000
	Virement au fonds d'indemnisation	—	(3 000)
	SOLDE à la fin de l'exercice	**233 458 $**	286 162 $
FONDS D'INDEMNISATION	SOLDE au début de l'exercice	**30 214 $**	24 093 $
	Revenus d'intérêts	**5 173**	3 121
	Transfert du fonds d'administration	—	3 000
	SOLDE à la fin de l'exercice	**35 387 $**	30 214 $

Pour le Bureau

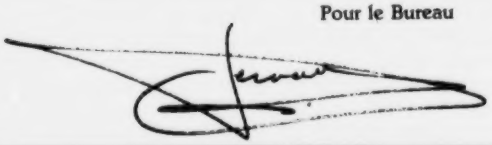

Président

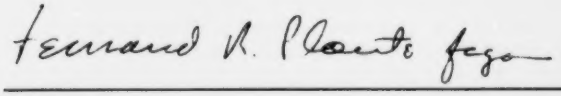

Secrétaire

Fonds d'administration générale

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 1982

		1982	1981
REVENUS	Cotisation des membres	**507 219 $**	453 458 $
	Cotisation des étudiants	**115 361**	134 018
	Inscription des étudiants	**29 005**	33 410
	Émission de permis	**32 700**	23 100
	Droits d'exemptions	**—**	2 780
	Droits d'inspection	**4 850**	—
	Droits d'examen	**121 376**	91 922
	Vente de publications	**30 352**	56 912
	Droits de ré-admission	**434**	1 101
	Intérêts	**114 971**	62 036
	Formation continue	**30 930**	57 540
	Subvention de l'Office des professions	**9 100**	7 010
	Autres revenus	**3 096**	13 899
		999 394 $	937 186 $
DÉPENSES	Administration générale	**488 337 $**	426 672 $
	Bureau	**18 338**	20 975
	Comité administratif	**17 341**	8 446
	Syndic	**3 132**	1 382
	Services professionnels	**79 207**	43 351
	Comité de la formation	**8 532**	—
	Formation	**50 709**	51 243
	Formation continue	**33 475**	44 993
	Stratégie	**23 501**	36 089
	Examens	**14 019**	16 795
	Activités professionnelles	**38 815**	11 928
	Communications	**274 726**	83 156
	Comité de vérification	**1 966**	738
		1 052 098 $	745 768 $
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)		**(52 704)$**	191 418 $

Détail des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 1982

		1982	1981
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Salaires et avantages sociaux	**215 664 $**	194 866 $
	Honoraires de vérification	**3 500**	3 500
	Honoraires légaux	**6 090**	12 461
	Autres honoraires	**6 149**	502
	Frais de déplacement	**8 073**	10 870
	Frais de représentation	**4 378**	3 691
	Téléphone	**10 953**	11 614
	Frais de poste et messagerie	**61 582**	46 908
	Imprimerie et photocopies	**24 117**	4 668
	Rapport annuel	**8 810**	6 666
	Traitement des données	**9 395**	—
	Papeterie et fournitures	**13 652**	13 421
	Documentation	**1 300**	2 601
	Coût de manuels	**10 357**	28 187
	Publicité	**2 470**	1 655
	Loyer	**29 790**	29 664
	Entretien des locaux	**4 001**	83
	Taxes et assurances	**3 653**	3 209
	Achat de mobilier et équipement	**2 138**	2 425
	Location d'équipement	**8 755**	9 355
	Entretien de l'équipement	**3 088**	1 341
	Conseil interprofessionnel du Québec	**9 091**	8 382
	Cotisations et affiliations	**4 351**	1 642
	Allocations aux sections	**33 000**	21 999
	Bourses d'études	**600**	2 000
	Autres dépenses	**3 380**	4 962
		488 337 $	426 672 $
BUREAU	Allocations de congrès	**6 935 $**	7 140 $
	Frais de déplacement	**11 044**	13 338
	Location de salles	**359**	497
		18 338 $	20 975 $
COMITÉ ADMINISTRATIF	Allocations de congrès	**5 050 $**	1 950 $
	Frais de déplacement	**11 245**	6 270
	Location de salles	**1 046**	226
		17 341 $	8 446 $
SYNDIC	Honoraires	**2 944 $**	1 184 $
	Frais de déplacement	**188**	198
		3 132 $	1 382 $
SERVICES PROFESSIONNELS	Inspecteurs	**4 175 $**	2 388 $
	Personnel cadre et professionnel	**44 867**	22 000
	Personnel de soutien	**12 194**	7 141
	Avantages sociaux	**5 889**	2 768
	Frais de déplacement	**6 062**	3 274
	Frais de ressources matérielles	**6 020**	5 780
		79 207 $	43 351 $

Détail des dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 1982

		1982	1981
COMITÉ DE LA FORMATION	Frais de déplacement	7 605 $	— $
	Location de salles	927	—
		8 532 $	— $
FORMATION	Salaires et avantages sociaux	22 370 $	20 458 $
	Frais de déplacement	7 290	7 584
	Programme de formation	13 223	13 730
	Rencontre - universités	7 826	9 471
		50 709 $	51 243 $
FORMATION CONTINUE	Honoraires d'animateurs	11 797 $	24 640 $
	Frais de déplacement	2 353	4 208
	Matériel didactique	10 803	6 680
	Frais d'hôtellerie et de salles	6 240	8 360
	Frais de poste	2 182	983
	Frais divers	100	122
		33 475 $	44 993 $
STRATÉGIE	Honoraires légaux et autres	8 402 $	11 728 $
	Frais de déplacement	10 908	12 001
	Autres dépenses	4 191	12 360
		23 501 $	36 089 $
EXAMENS	Frais de surveillance	7 632 $	9 156 $
	Frais de déplacement	378	107
	Location de salles	1 900	2 025
	Bachotage	3 970	4 620
	Autres dépenses	139	887
		14 019 $	16 795 $
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	Congrès annuel	26 619 $	9 254 $
	Remise des permis	12 196	2 674
		38 815 $	11 928 $
COMMUNICATIONS	Salaires et avantages sociaux	41 110 $	31 595 $
	Frais de production	8 049	2 175
	Frais de déplacement	3 452	1 635
	Information	1 495	167
	Bulletin	19 423	18 186
	Publicité	178 046	25 982
	Manuel des membres	6 953	3 416
	Diaporama	16 198	—
		274 726 $	83 156 $
COMITÉ DE VÉRIFICATION	Frais de déplacement	1 966 $	738 $

Notes aux états financiers

au 31 mars 1982

Note 1 Statut

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec est constituée en vertu du Code des professions.

Note 2 Conventions comptables

— Les stocks sont présentés au coût.

— Les revenus sont enregistrés selon la comptabilité d'exercice; ceux perçus pour l'exercice subséquent sont montrés comme revenus perçus d'avance et cotisations reportées, au passif du bilan.

— Les dépenses en capital, y compris les améliorations locatives, sont enregistrées à l'état des résultats de l'exercice dans lequel elles sont engagées.

Note 3 Débiteurs

	1982	1981
Membres	**6 006 $**	— $
Clients et divers	**8 338**	4 996
Office des professions	**10 364**	7 010
	24 708 $	12 006 $

Note 4 Créditeurs

	1982	1981
Fournisseurs	**148 943 $**	34 615 $
Retenue à la source sur salaires	**7 550**	7 569
Dû à l'Association nationale	**71 003**	19 858
Frais courus	**5 500**	3 500
	232 996 $	65 542 $

Note 5 Les sommes suivantes sont exclues des résultats:

Quote - part de l'Association nationale	1982	1981
Cotisations des membres	**166 346 $**	112 910 $
Cotisations des étudiants	**136 127**	133 892
Inscriptions des étudiants	**9 560**	10 370
Examens	**68 404**	51 520
	380 437 $	308 692 $

Notes aux états financiers

au 31 mars 1982

Note 6 Engagement

La Corporation est liée par un contrat de location représentant des engagements fixes de:

1983	**26 689 $**
1984	**26 689**
1985	**26 689**
1986	**13 344**

et comportant une clause d'indexation.

Note 7 Passif éventuel

La Corporation fait l'objet de deux poursuites en dommages totalisant 85 000 $. Une réserve ne s'avère pas nécessaire pour l'instant.

Note 8 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1981 ont été regroupés pour les rendre comparables à la présentation adoptée en 1982.

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec

152, rue Notre-Dame est
Montréal H2Y 2P6
Tél: (514) 861-1823

Membres du Bureau

Administrateurs

Edward G. Bierbrier, c.g.a.
Montréal

Yvette Caron Doucet, c.g.a.
Boucherville

Marcel Chaussé, c.g.a.
Montréal

Raynald D'Aoust, c.g.a.*
Brossard

Georges Doucet, c.g.a.
Cap-de-la-Madeleine

Laurien Gagnon, c.g.a.
Charlesbourg

Germain Grégoire, c.g.a.
Ste-Foy

Marcel Hardy, c.g.a.
Charlesbourg

Gilbert Houle, c.g.a.
Touraine

Jacques Leroux, c.g.a.
Laval

Paul-André Malo, c.g.a.
Boucherville

Roland Page, c.g.a.
Rimouski

Gilles Paré, c.g.a.
Charlesbourg

Jean-Pierre Pouliot, c.g.a.**
Laval

Jean Précourt, c.g.a.
Montréal

Marc Roy, c.g.a.
Montréal

Roch Roy, c.g.a.
Granby

Marcel Ruel, c.g.a.
Val d'Or

André Russo, c.g.a.
Ste-Thérèse

Gérard St-Gelais, c.g.a.
Ville de la Baie

Gilbert Vervaet, f.c.g.a.
Ste-Thérèse

***Nommé le 2 octobre 1981**
****Décédé le 2 juillet 1981**

Administrateurs nommés par l'Office des professions

Jean Foster, l. péd., m.a.
La Pocatière

Marc Lefrançois, a.g.
Sillery

Jean-Louis Massé, f.s.a., f.i.c.a.
Montréal

Richard E. Henderson
Hull

Membres du comité administratif

Gilbert Vervaet, f.c.g.a.
Président

Paul-André Malo, c.g.a.
Premier vice-président

Germain Grégoire, c.g.a.
2e vice-président

Edward G. Bierbrier, c.g.a.
Administrateur élu

Jean Foster, l. péd., m.a.
Administrateur nommé

Fernand R. Plante, f.c.g.a.
Secrétaire

Présidents de section

Jean Dupont, c.g.a.
Outaouais

Marc Roy, c.g.a.
Montréal

Gérald Dubois, c.g.a.
Estrie

Robert Haché, c.g.a.
Saguenay/Lac St-Jean

Jacques Désilets, c.g.a.
Trois-Rivières

Laurien Gagnon, c.g.a.
Québec

Yolande Turcotte, c.g.a.
Bas St-Laurent/Gaspésie/
Côte-Nord

François Lemire, c.g.a.
Nord-Ouest/Nouveau-Québec

Personnel du siège social

Sylvie Bergeron
commis intermédiaire

Benoît Champagne
Directeur des Services administratifs

Danielle Brais
Commis sénior à la comptabilité

Hélène Cournoyer
Commis intermédiaire

Louise Dionne
Commis intermédiaire

Lise Gaudreau
Secrétaire de direction

André C. Gauthier
Directeur des Communications

Diane Hayes
Commis intermédiaire

Marcel G. Lavoie, c.g.a.
Directeur des Services professionnels

Louise Limoges
Commis intermédiaire

Céline Loiselle, c.g.a.
Inspectrice

Tammy Mantha
Commis intermédiaire

Hélène Massé Bergeron
Directrice de la Formation

Fernand R. Plante, f.c.g.a.
Directeur général

Martine Trudeau
Commis intermédiaire

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

CONCEPTION GRAPHIQUE

GENDRON MORELLI SAVAGE
DESIGNERS INC.

Imprimé au Québec

La Corporation professionnelle
des comptables generaux licencies
du Quebec

16105	011122	06/14/82	TSE	*	50.00	21.125	21.25	21.25	06/14/82	TSE
23107	011437	06/14/82	MSE	*		.39	.50		06/01/82	SYSTEM
40101	018903	06/14/82	TSE	*	50.00	16.50	16.75	16.50	06/14/82	TSE
02103	034231	06/01/82	SYSTEM	*						
39108	055377	06/14/82	TSE	*	50.00	6.50	7.00		06/14/82	TSE
									06/14/82	TSE
71101	055665	06/14/82	TSE	*	50.00	19.625	19.75	19.625	05/11/82	SYSTEM
49101	070815	06/14/82	TSE	*	50.00	19.375	19.50	19.50	06/14/82	NY OTC
	070816	05/11/82	SYSTEM	*					06/14/82	TSE
39108	077743	06/14/82	NY OTC	*	50.00	3.50	3.875			
51101	078335	06/14/82	TSE	*	50.00	9.75	11.00	9.75	06/14/82	TSE
									06/14/82	TSE
51200	078336	06/14/82	TSE	*	50.00	9.75	10.00		06/14/82	TSE
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	*	50.00	25.25	[illegible]	25.50	06/14/82	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	*	50.00	6.00	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	TSE	*	50.00	7.125	7.25	7.25		
00107	135111	06/14/82	TSE	*	50.00	13.875	14.125	14.00	06/14/82	MSE
									06/14/82	VSE
16104	144865	06/14/82	MSE	*	50.00	2.15	5.00		06/14/82	TSE
16101	146546	06/14/82	MSE	*		.07	.15		06/14/82	[illegible]
[illegible]	151084	[illegible]	[illegible]	*	[illegible]	[illegible]	4.70	[illegible]	05/11/82	[illegible]
[illegible]	171612	[illegible]	[illegible]	*	[illegible]	[illegible]	35.75	[illegible]	[illegible]	[illegible]
0103	213365	05/11/82	TSE	*		.92	.96	[illegible]	06/14/82	[illegible]
									06/14/82	TSE
53302	214585	06/14/82	NY OTC	*	50.00	3.281	3.344		06/14/82	TSE
51107	218040	06/14/82	TSE	*	50.00	18.[illegible]	[illegible]	18.75	[illegible]	MSE
[illegible]	[illegible]	[illegible]	TSE	*	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	06/[illegible]	MSE	*	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6.00		
45400	281612	06/14/82	OTC MGN	*	50.00	6.75	7.25		06/14/82	TSE
									06/14/82	TSE
57102	284653	06/14/82	TSE	*	50.00	6.25	6.625	6.25	06/14/82	TSE
15102	308762	06/14/82	TSE	*	50.00	13.375	13.50	13.375	06/14/82	TSE